



Regierung der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens
Isabelle Weykmans
Ministerin für Kultur, Beschäftigung und Tourismus

Communiqué de presse

30.11.2016

Communiqué de presse commun des Ministres de la Culture de la Communauté germanophone, Madame Isabelle Weykmans, de la Communauté flamande, Monsieur Sven Gatz, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Madame Alda Greoli et du Ministre-Président de la Région de Bruxelles Capitale compétent pour le patrimoine immatériel, Monsieur Rudi Vervoort.

L'UNESCO inscrit la culture de la bière en Belgique sur la liste du patrimoine culturel immatériel

Ce matin, à Addis-Abeba (Éthiopie), l'UNESCO a décidé que la culture de la bière en Belgique méritait de figurer sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Les ministres Isabelle Weykmans, Alda Greoli et Sven Gatz, compétents pour la Culture dans les Communautés germanophone, française et flamande et Rudi Vervoort, Ministre-Président de la Région de Bruxelles Capitale, compétent pour le patrimoine immatériel, se réjouissent de cette bonne nouvelle communiquée par l'UNESCO.

Selon la Convention UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, le patrimoine culturel immatériel englobe les traditions héritées de nos ancêtres et toujours pratiquées grâce à la transmission de génération en génération (arts du spectacle, pratiques sociales, rituels, événements festifs, savoir-faire artisanal...). Ce patrimoine est représentatif d'une identité et d'une grande diversité culturelle.

La Communauté germanophone a introduit le dossier à l'UNESCO au nom de toute la Belgique, avec le soutien d'organisations de brasseurs, d'associations de zythologues, de promoteurs de la bière, d'ONG spécialisées et d'instituts de formation. L'évaluation du dossier a pris un an et demi et a passé une procédure de sélection très stricte.

La culture de la bière est bien vivante dans tout le pays. Chaque province compte des brasseries, des associations de zythologues, des musées, des restaurants et des bistrotts, et organise des formations, des événements et des fêtes qui contribuent à la créativité et à la diversité dans le monde de la bière en Belgique. Différentes pratiques ont une origine locale. Les bières « Lambic », par exemple, sont toujours brassées à Bruxelles et dans le Pajottenland, selon le principe de la fermentation spontanée. Les bières Saison sont brassées surtout en Wallonie, les bières « vieilles brunes » en Flandre occidentale, tandis que les fromages lavés à la bière ont vu le jour dans les abbayes, comme par exemple à Chimay. Toutes ces bières ont un saveur très spécifique, de caractère régionale.

Nos pays voisins produisent également de la bière. Mais c'est grâce à la diversité inégalée de l'art brassicole et à l'intensité de cette culture, faisant partie intégrante de notre vie quotidienne et des fêtes dans notre pays, que ce savoir-faire s'inscrit dans l'identité et le patrimoine culturel de l'ensemble du pays.

Le comité d'évaluation de la Convention a particulièrement apprécié les mesures de sauvegarde de la culture de la bière, comme le développement et l'offre de formations professionnelles et la création d'un observatoire pour accompagner les détenteurs et praticiens de l'art brassicole et sa valorisation en Belgique. Il apprécie plus

spécifiquement les mesures prises pour combattre la consommation abusive d'alcool ainsi que les mesures pour garantir que la culture de la bière s'adapte toujours à une société en mutation permanente, de sorte que la viabilité de la culture de la bière est garantie à long terme.

La reconnaissance par l'UNESCO est un encouragement moral important pour la culture de la bière dans notre pays et une récompense de l'implication de tous ceux qui s'activent en Flandre, en Wallonie, à Bruxelles et dans la partie germanophone du pays, pour garder en vie cette riche culture de la bière.

Isabelle Weykmans, Vice-Ministre-Présidente de la Communauté germanophone, Ministre de la Culture, de l'Emploi et du Tourisme :

« La reconnaissance par l'UNESCO est le couronnement du travail d'innombrables brasseurs, amateurs de bière, promoteurs de bière et zythologues, qui ont porté notre culture de la bière à un niveau tel, qu'elle mérite aujourd'hui d'être protégée. Cette reconnaissance donnera encore plus d'éclat et de rayonnement mondial à la culture de la bière en Belgique. Je suis particulièrement heureuse que la Communauté germanophone, la plus petite du pays, ait pu offrir une telle contribution à la reconnaissance d'une culture qui fait partie de notre identité et dont nous pouvons tous être fiers. »

Sven Gatz, Ministre flamand de la Culture, des Médias, de la Jeunesse et de Bruxelles :

« En Belgique, il y a une bière adaptée à chaque moment. Nous consommons la bière pour nous désaltérer, après une bonne promenade, dans le cadre convivial du café du coin, ou même pour accompagner des préparations culinaires. Nous aimons notre bière et apprécions sa diversité infinie, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. En Belgique, la bière n'a rien à envier au vin ou à d'autres boissons, en termes de qualité et de diversité. Cela me réjouit donc, en tant que Ministre de la Culture, mais aussi en tant que brasseur amateur, que l'UNESCO reconnaisse la créativité et la diversité de notre culture de la bière. »

Alda Greoli, Vice-Présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Ministre de la Culture, de l'Enfance et de l'Education permanente :

« La culture de la bière ne valorise pas seulement le 'produit' bière, dans toutes ses variétés. Elle comporte les habitudes sociales, les rituels, les traditions, les connaissances particulières et compétences d'individus, de groupes de personnes et de communautés entières. Elle a aussi cette particularité d'être transmise depuis la nuit des temps de génération en génération et de contribuer ainsi à une identité sociale, donnant naissance à une culture de la bière se caractérisant par une explosion de créativité artisanale et d'amour pour la tradition brassicole. »

Rudi Vervoort, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale :

« La culture de la bière est une chose dont les Belges sont fiers, qui fait partie depuis l'aube de l'humanité de notre collectivité et qui est valorisée à l'échelle internationale. J'espère que cette reconnaissance aidera les Belges à promouvoir avec encore plus de fierté notre culture de la bière dans le monde. »

FIN

Ce communiqué de presse dans d'autres langues, des images, le film officiel et le dossier UNESCO sont tous disponibles dans le online press room (www.dgkulturerbe.be/pressroom).

Invitation

Aujourd'hui à 15 heures, nous annoncerons officiellement la décision de l'UNESCO et lèverons nos verres pour fêter cette bonne nouvelle à la Maison des Brasseurs, sur la Grand-Place de Bruxelles, en présence des Ministres de la Culture, de brasseurs, de zythologues avec quelques-unes de nos belles bières belges. Vous êtes les bienvenus.

Pour de plus amples informations:

Maïke Köttering

Regierung der Deutschsprachigen Gemeinschaft, Kabinett Isabelle Weykmans,
Klötzerbahn 32, B-4700 Eupen

Telefon: +32-87-876 758, GSM: +32-472-517-504, Fax: +32-87-557 021

E-Mail: maïke.koettering@dgov.be

Cabinet de la Ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Alda Greoli), Jérôme Hardy, porte-parole, jerome.hardy@goc.cfwb.be, Tel. +32 (0)497 54 02 51

Cabinet du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale (Rudi Vervoort), Eleonôr Da Silva, porte-parole, ldasilva@gov.brussels, Tel. +32 (0)2 506 32 11

Pour des questions concernant la Convention de l'UNESCO, le patrimoine culturel immatériel en général:

Centrum Agrarische Geschiedenis, Chantal Bisschop, chantal.bisschop@cagnet.be;
Tel. +32 (0)16 32 35 73

Pour des questions concernant la bière, le processus de brassage et les brasseurs:

Les Brasseurs Belges, Jean-Louis van de Perre, président,
jeanlouis.vandeperre@belgianbrewers.be, Tel + 32 (0)2 511 49 87

Pour des questions concernant la zythologie et la dégustation de bières:

Zyθος, Freddy Van Daele, voorzitter@zythos.be; Tel. +32 (0) 478 88 01 69

Pour toute autre question:

Dirk Vandriessche, coordinateur de presse, bierkultur@dgov.be, Tel. +32 (0)471 28 11 94